



## Assemblée générale

Distr. générale  
3 février 2004  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-huitième session

Point 124 de l'ordre du jour

### Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

### Lettre datée du 3 février 2004, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Suite à ma lettre datée du 19 janvier 2004 (A/58/688), j'ai l'honneur de vous informer qu'Antigua-et-Barbuda a fait les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général  
(*Signé*) Kofi **Annan**

